

COSTÉ Nicolas Augustin.

Dissertation sur le droit de tiers-denier en Lorraine.

Référence : 1177

[Nancy, vers déc. 1839 – jan. 1840] ; manuscrit de 27 pp. in-4, reliure de l'époque demi-chagrin noir, dos lisse avec titre doré en long.

Commentaire : Manuscrit autographe corrigé et raturé d'une très rare dissertation sur le droit de la sylviculture. L'auteur, né à Metz en 1789 et mort en 1848 fut président de chambre à la cour royale de Nancy et député des Vosges sous la Monarchie de Juillet. « Il existe de lui une dissertation fort remarquable sur le droit de tiers-denier en Lorraine, imprimée à Nancy ». Ce texte semble être le seul écrit de cet excellent juriste (Lacaine et Laurent, Biographies des hommes marquants du XIXe siècle, t. III, p. 105). Il se penche sur la question de la propriété, de la jouissance et de la taxation des bois et forêts communaux, sujet particulièrement important en Lorraine. Joints : La version imprimée chez Grimblot, Raybois & Cie, 1840 ; in-8 broché de 29 pp., couverture bleue muette.- Tirage de l'édition originale, de toute rareté. Seulement 2 exemplaires relevés au CCFr : un à Colmar, un à Nancy. Une longue lettre (3 pp. in-4) datée du 3 janvier 1840 d'un historien (signature illisible), qui vient d'être reçu à l'Institut. Il félicite Costé de son travail, et évoque l'exil de Fabvier (le général ?)

Année

1839

Prix : **800,00 €**

Cet article vous est proposé par :

Anne Lamort Livres Anciens

librairie@anne-lamort.com

Tél. 33 0 1 42 24 11 41

3, rue Benjamin Franklin

75116 Paris

France

<https://v5.livre-rare-book.net/livres/5472867-1177>